A propos du sujet en badaga

Le badaga, langue dravidienne, présente les traits typologiques caractéristiques de ce groupe de langues : structure accusative, flexion verbale monopersonnelle et système casuel. Ces traits sont précisément ceux qui existaient dans les langues classiques (grec, latin) à partir desquelles la tradition grammaticale a élaboré les notions de nom, verbe, sujet, objet... Il n'est donc pas surprenant que le "sujet" n'ait, jusqu'à une époque récente, guère soulevé de questions et que la plupart des descriptions d'inspiration occidentale reconnaissent un sujet dans des énoncés tels que les énoncés badaga (1)-(3) qui seront analysés ci-dessous (§ 1) ou dans leurs équivalents dans d'autres langues dravidiennes, comme en témoigne l'exemple suivant, en "canara" (ou kannada), dans lequel J.Bloch (Structure grammaticale des langues dravidiennes, 1946, p.90) spécifie explicitement taavu comme "sujet":

(Kan.) taavu intha maatugaLannu aaDa baaradu vous (sujet) de pareilles paroles proférer (infin.) ne convient pas [Vous ne devez pas proférer de pareilles paroles]

A partir des années soixante-dix, sous l'impulsion de nouveaux modèles théoriques (grammaire générative, relationnelle...) de nombreux linguistes ont été amenés à définir de manière plus précise ce qu'était le "sujet" et à rechercher les propriétés, codantes, sémantiques, syntaxiques et autres, caractéristiques du sujet --un des articles représentatifs de cette période est celui de Keenan (1976). Dans le domaine de la linguistique indienne cette démarche a également entraîné un examen approfondi de la notion de sujet, dont on trouve un écho dans le recueil d'articles The notion of subject in South Asian Languages, M. Verma (ed.) 1976), et a conduit à la "découverte" de "sujet au datif", terme générique faisant référence à l'existence, dans la plupart des langues indiennes (qu'elles soient indo-aryennes, dravidiennes, mundas ou tibeto-birmanes) d'une structure syntaxique dans laquelle l'un des termes, bien que dépourvu de

 $^{^1}$ Les grammaires de tradition indienne s'appuient sur une autre notion fondamentale, celle de cas, cas sémantique ou ka:raka et cas morphologiques ou vibhakti en kannada.

toutes ou d'une partie des propriétés codantes du sujet (ce terme est généralement marqué d'un cas oblique, datif, génitif, instrumental, postpositions, etc.), possède néanmoins certaines des propriétés "secondes"² (intervenant en particulier dans les phénomènes de coréférence et d'effacement) caractéristiques du sujet. Le problème a fait l'objet d'un colloque (cf. Verma & Mohanan 1990) et n'est probablement pas épuisé (cf. Abbi 1991).

C'est sur ce double fond de réflexion, sujet "traditionnel" et sujet "syntaxique" que je procéderai tout d'abord à un examen critique de la notion de sujet en badaga avant d'essayer de replacer le débat sur le sujet dans une perspective typologique plus générale.

Les propriétés subjectales

Si l'on peut banalement parler de sujet en badaga, c'est qu'il existe des énoncés tels que (1)-(3), représentant la structure syntaxique dominante de la langue, dans lesquels le premier actant possède manifestement un certain nombre de propriétés subjectales.

1. kuu bendara
 riz chauffer+T1+3°N

"le riz cuit"

2. **beelamaada** origina dormir+T1+3°M

"Bela Mada dort"

 enga ondu mane maaDineyo nous une maison faire+T1+I°ex "Nous allons construire une maison"

1.1. Propriétés premières de l'actant-sujet

Examinons de plus près les propriétés de cet actant du point de vue de son encodage grammatical et du point de vue sémantique

1.1.1. Propriétés codantes

Dans les énoncés (1) à (3), on a un terme (nom commun, nom propre, pronom), sans marque casuelle, placé en tête de phrase et en accord avec le suffixe flexionnel du verbe³ : il a bien les propriétés codantes qui le désignent comme sujet.

² Cf. Lazard 1994:68.

³les formes verbales sont des complexes morpho-phonologiques le plus souvent insegmentables morphème par morphème, le découpage en +..+.. indique plus ou moins précisément la composition en morphème, par ex. : T1 indique qu'il s'agit du mode déclaratif positif au présent/inaccompli et s'oppose à un T2 (passé/accompli) , 1°,2°,3° indiquent le personnes du singulier, I°,II°,III° les personnes du pluriel,

Ajoutons toutefois quelques précisions:

- a) les noms n'ont pas de forme particulière lorsqu'ils sont sujets. Sous leur forme lexicale nue (absolutive), les noms peuvent occuper diverses fonctions (sujet, objet (ava kuu beesida "elle a cuit le riz"), prédicat (idu kuu "c'est du riz"), déterminant, etc.); pour les pronoms, les emplois de la forme absolutive sont plus restreints (sujet, prédicat (joogi ama "Joogi c'est lui"), déterminant pour certains pronoms (enga mane "notre maison")
- b) il n'y a pas toujours un accord strict entre les catégories nominales (genre, nombre ...) du sujet et celles qui se manifestent dans le suffixe verbal. Les femmes et les jeunes peuvent être en correspondance avec un suffixe neutre dans le verbe :
- 4. kunnave keetaru / keeto
 les jeunes demander+T2+III°(M/F) demander+T2+III°N
 "Les jeunes gens demandèrent (qqch)"

Un individu représenté par le pronom "honorifique" taa (en raison de son importance dans le contexte discursif) peut être en correspondance avec un suffixe verbal singulier masculin (5) ou féminin (6):

[taa = un roi]

6. taa kade aaDiya
elle chant chanter+T1+3°F
"elle chante une chanson"

[taa = une reine]

ou avec un suffixe verbal pluriel:

7. aduna taa eegidaru cela+RLA lui dire+T2+III° (M/F) "il [m']a raconté cela"

[taa = un homme]

s'il s'agit d'une femme, la variation, à l'intérieur d'une même phrase, peut aller du suffixe de neutre singulier (3°N) au suffixe de pluriel masculin/ féminin (III°) réservé aux humains et aux êtres supérieurs :

8. ...taa iiga eena maaDira, [taa = une femme]
elle maintenant quoi faire+T1+3°N

taa eenagaai idellava maaDidaare...
elle quoi-pour cela+tout+RLA faire+T1+III° (M/F)

"...que veut-elle faire maintenant, pourquoi fait-elle tout cela ..."

M,N,F les genres masculin, féminin, neutre. Les segments mis en gras dans les formes verbales en (1) et (2) sont, de fait, des amalgames indiquant à la fois une variation en temps (T1) et en PNG; le suffixe -eyo en (3) indique une opposition de personne, nous exclusif $(I^{\circ}ex)$ vs. nous inclusif (I°)

- c) l'ordre des mots (ordre canonique SOV) étant relativement libre mais significatif, la place du sujet en tête de phrase n'est pas en soi un critère de sa fonction (ex.(7)). Il devient toutefois pertinent lorsque deux actants centraux non marqués précèdent le verbe : le premier est le sujet :
- 9. amme ondu kaNNi maaDiya "la petite fait une corde" petite soeur un corde faire+T1+3°F

Bien que le terme sujet soit porteur de propriétés codantes manifestes, on peut toutefois remarquer qu'il n'existe, en badaga, ni cas-sujet spécifique, ni position structurale déterminante, ni redondance systématique dans les marques d'accord.

1.1.2. Propriétés sémantiques

Le sujet n'est pas lié à un rôle sémantique particulier, tant dans les constructions uniactancielles (patient en (1),(2), agent en (4),(6)) que dans les constructions bi-actancielles où il peut être agent (3),(5),(9), cause (10), expérient (11), bénéficiaire (12),etc.

- 10. avve kuusu origiciya "la mère endort l'enfant" mère enfant dormir+CAUS+T1+3°F
- 11. ama kavale paTTuNDiddane "Il éprouve du chagrin" lui tristesse éprouver+XPROG+T1+3 M
- 12. ava ii ungara.va tanna avveya kooDa iisidave elle ce bague.RLA sa mère.RL avec obtenir+PARF+3°M "elle a reçu cette bague de sa mère"

Dans cette langue qui n'a pas de procédé morphosyntaxique régulier formation passive, de nombreux verbes acceptent indifféremment comme sujet, l'agent ou le patient/objet-inanimé, sans aucune expression formelle du changement d'orientation :

- 13.a. ii gelasa giiyaaku "ce travail peut être fait" ce travail faire+POT
 - b. ama ii gelasa.va giiyaaku "il peut faire ce travail" lui ce travail.RLA faire+POT

qui peut se réduire en contexte à :

- c. ama giiyaaku "il peut [le] faire"
- 14.a jannalu taradara "la fenêtre s'ouvre" fenêtre ouvrir+T1+3°N
 - b. ama jannalu taradana "il ouvre la fenêtre" lui fenêtre ouvrir+T1+3°M

D'autres verbes manifestent par des modifications morphologiques le changement d'orientation (consonne sonore (vs. consonne sourde) dans le radical ou le suffixe indiquant l'affectation du sujet, cf. ex.15a,b); il s'agit d'un procédé indépendant de la causativation (suffixe -(i)c-, cf. ex.15c)

- 15.a. mora asadara "l'arbre frémit" arbre bouger+T1+3°N
 - b. naa baTTe.ya asatane
 moi vêtement.RL bouger+T1+1°
 "je secoue les vêtements"
 - c. gaai baTTe.ya asecira "le vent agite les vêtements"
 vent vêtement.RL bouger+CAUS+T1+3°N

Il existe toutefois une contrainte majeure dans les constructions bi-actancielles à verbe simple :

lorsque deux termes sont en relation d'agent - patient, seul l'agent peut être sujet

Ainsi, un énoncé tel que "la route a été construite par les habitants du village" se traduira habituellement par :

16. aTTi avaka ii saale.ya kaTTidaru
village eux ce route.RLA construire+T2+III°
"les gens du village ont construit cette route"

Le déplacement en tête d'énoncé du terme représentant le patient permet de le thématiser, répondant ainsi à certains emplois du passif dans d'autres langues:

17. ii manusa.na, tanna kunnave koddu buTTaru
 ce homme.RLA ses enfants tuer+PA=XbuD+T2+III°
 "Cet homme, ses propres enfants l'ont tué"

La contrainte qui pèse sur la relation agent - patient s'estompe lorsqu'on recourt à des verbes composés. Ainsi, alors qu'on ne peut dire avec le verbe simple que :

18. appa kuus.a uuda "le père a battu l'enfant"
 père enfant.RLA battre.T2.3°

en utilisant l'expression *uulu iisu* "coup obtenir", une expression périphérisée de l'agent (ici: *kooDa* "avec") devient possible :

19. ama tanna appana kooDa uulu iisidare
lui son père+RL. avec coup obtenir+PARF+3°N
"Il a été battu par son père"

Il en est de même avec les formes nominalisées du verbe qui acceptent une telle "démotion" de l'agent (ici à l'ablatif) :

20. ennaanda oodudu.ga muDiya moi+ABL lire+NVb.DAT=XPOTNEG "Je ne sais pas lire"

Du point de vue sémantique, on retiendra donc que si le sujet n'est pas restreint à un rôle sémantique particulier, il y a néanmoins un net "privilège de l'agent" qui s'exprime par des contraintes syntaxiques fortes.

Dans ce qui précède, le sujet a été considéré du point de vue des actants. A la question "Y a-t-il parmi les actants un terme nominal qui présente un faisceau significatif de propriétés subjectales ?" la réponse est, sans ambiguïté, positive dans les cas considérés. Mais cette question n'est que partielle, relative à d'autres actants. La notion de sujet s'inscrit également dans une autre problématique, celle de la prédication, et plus largement de ce qui constitue dans une langue donnée un énoncé bien formé.

1.2. Sujet et morphosyntaxe verbale

Un point essentiel de toute discussion sur la notion de sujet, est donc la relation sujet-verbe dans laquelle entrent en jeu les propriétés morphosyntaxiques du verbe.

En badaga, comme dans les autres langues du groupe, le verbe apparaît toujours sous une forme complexe : à la différence des noms, le lexème verbal nu ne fonctionne jamais comme élément constitutif de l'énoncé⁴. Les formes verbales se répartissent traditionnellement en deux grands ensembles : les formes verbales finies et les formes verbales non finies. Les formes verbales finies, correspondent au verbe principal d'un énoncé ; il n'y en a, en principe, qu'un seul par énoncé⁵. Bien que leur définition soit toujours problématique⁶, les

⁴ Pour prévenir toute objection, précisons que je considère les formes d'impératif, qui coïncident effectivement presque toujours avec la forme de base du lexème verbal, comme assorties d'un morphème non segmental, mais intonationnel, de mode.
5 A l'exception des énoncés secondaires, rapportés au discours direct introduit par des éléments dérivés du verbe ennu "dire:"...." " et des énoncés présentant une alternative: aale daaTiddaroo daaTuleyoo? "Mais êtes-vous passés par dessus ou non?" daaT- [traverser+PARF+III°+ -oo], [traverser+NEG+ -oo].
6 Cf. la discussion de Steever (1987, p.1 sqq.) sur la "finiteness" des verbes en dravidien où il propose la définition morphologique suivante "a predicate is finite or not depending as it is a verb that is inflected for tense and subject-verb agreement, or not" qu'il assortit d'une longue note (note 3) précisant (1) qu'à la catégorie verbale définitoire de "temps" peut être substituée une catégorie "mode", mais que le mode peut n'avoir aucune expression segmentale (ex. le négatif (Old Kann.) kaaneen "I do not see", (2) qu'une catégorie verbale (temps ou mode) doit toutefois être incluse dans la définition afin de distinguer les formes verbales

formes verbales non finies constituent dans chaque langue un ensemble de formes clairement identifiables par des variations en temps/mode et/ou personne spécifiques⁷. Ce sont les seules formes aptes à effectuer une mise en relation prédicative qui ne soit pas figée, mais qui puisse être assertée, mise en question (-aa) ou en doute (-oo), suggérée, etc.. L'assertion n'a pas de marque spécifique, elle peut-être renforcée par -taa ou -taanee "assurément")

21. ama satta "Il est mort" ava banda.v-aa? "Est-elle venue?" nii bandare.y-oo? "Viendrais-tu?"

Les formes verbales non finies ne sont généralement définies que par opposition aux formes verbales finies, elles désignent différents types de participes, participes adverbiaux (PADV) --qui fournissent sur le plan syntaxique une grande partie des formes verbales "suspensives" comme les dénomme très justement J. Bloch (1946:88)-- et participes adjectivaux (PADJ) qui sont toujours en fonction de déterminant d'un élément, nominal, pronominal ou autre. Ce dernier type de participe est toujours à la base des dérivés nominalisés d'un verbe8.

1.2.1. Le sujet et les formes verbales non finies

Les actants nominaux sont traités de la même façon que la forme verbale soit finie ou non finie. Dans les énoncés suivants mettant en jeu des formes non finies, les actants se distinguent les uns des au-

finies des prédicats nominaux qui sont également fléchis en fonction de l'accord sujet-prédicat (ex. Old Tam. naaTTeen "I am a country man". Ajoutons également qu'il peut y avoir des variations en mode dépourvue de toute variation en accord avec les catégories du sujet (personne, nombre, genre..).

catégories du sujet (personne, nombre, genre..).

7 En badaga, formes verbales finies et formes verbales non finies constitutuent deux ensembles disjoints, à l'exception d'une seule forme appartenant véritablement aux deux ensembles : forme de "nom verbal" i.e. dérivé pronominalisé neutre sur thème 1 : oopadu du verbe oogu (oog-+thème 1= oop-, adjectivé en -a --> oopa, puis nominalisé par affixe prononimnal 3°N -du ---> oopadu) qui, outre son sens littéral "ce qui est en train d'aller", a deux valeurs, (1) celle de nom verbal : "le fait d'aller", et (2) celle de forme verbale prédicative au mode obligatif : "(X) doit aller", -- ce qui est en soi un fait intéressant, mais ne remet en question la disjonction des deux classes. Il existe aussi quelques cas d'homonymie fortuite entre des formes appartenant à des paradigmes de variations distincts, par exemple le participe adjectival passé banda "qui est venu" s'inscrivant dans une série de variations en temps/mode portant sur la base (bappa "qui vient", baraada "qui ne vient pas") et la 3ème personne du passé de l'affirmatif banda "il est venu" qui s'inscrit dans une série de variations en personne sur le suffixe (bande, bandari, banda, bandeyo... "je suis /tu es /il est /nous sommes venu(s)..."). ⁸L'infinitif autre type de forme nominale dans de nombreuses langues dravidiennes ne fonctionne pas de manière autonome en badaga, formé de la base verbale + -a il est toujours inclus dans une formation verbale complexe ou périphrastique (ex. bar.a aaku "(X) peut venir"). Il a été remplacé dans la plupart de ses emplois par le "nom verbal" (cf. note précédente).

tres par leur marque casuelle (22,24) ou leur place (23) d'une manière tout à fait parallèle à ce qui a été observé en 1.1.1.:

- 22. ama ii gelasa.va maaDile gana
 lui ce travail.RLA faire+HYP suffisant
 "S'il fait ce travail, c'est suffisant"
- 23. joogi kaaikari iisi bandadu indaaDu tanna amme iTTu beesida. Joogi légumes obtenir+PA venir+NVb après sa soeur nourriture cuire+T2+3° "Après que Joogi eut rapporté les légumes, sa soeur a préparé le repas"
- 24. ama enaga eegaadadu onduu ille
 lui moi+DAT dire+NEG+ProN un+-uu être+NEG
 (lit. "ce qu'il ne m'a pas dit n'est pas une seule chose"
 "Il n'y a rien qu'il ne m'ait pas dit"

L'absence des constituants nominaux 9 arguments d'un verbe est un trait syntaxique caractéristique des langues dravidiennes en général et concerne tous les arguments et toutes les formes verbales finies ou non 10 .

Avec des formes verbales non finies, l'absence des actants nominaux correspond le plus souvent à une ellipse d'éléments indéterminés ou explicites en contexte :

- 25. kaambane, ...ennana "Quand [il les] voit, il dit...." voir+P1ADV dire+T1+3°M
- 26. malligalli.ga oopane, alli obba siva batta idda.

 Malligalli.DAT aller+P1ADV là un Shiva dévot être+T2+3°

 "Alors qu'[il] se rendait à Malligalli, il y avait là un dévot de Shiva"

mais dans certains cas, notamment dans les énoncés de vérité générale, il semble bien s'agir d'une absence totale de pertinence référentielle, l'attention se portant exclusivement sur le procès et ses modalités d'exécution :

27. maaDile hola; kuuDile ole; tooNDile baavi. (PRV 117)¹¹ travailler+HYP champ unir+HYP foyer creuser+HYP puits.

que l'on peut gloser lourdement en "Si [il y a exécution de l'action de] travailler, (c'est (pour)/il en résulte/il y a) un champ; si [il y a exécution de l'action de] s'unir, [il y a] un foyer; si [il y a exécution de l'action de] creuser, [il y a] un puits"

28. sattu bitt.a kaayi ! (PRV. 253)
mourir+PA semence.RLA protéger+IMP

L'explication donnée pour ce proverbe "We should die of starvation rather than eat the seed grain which will support the next generation" semble bien indiquer que sattu ne doit pas être pris dans son sens habituel "étant mort", --qui n'aurait aucun sens ici--, mais bien renvoyer plus généralement à la simple exécution du

⁹ Voir dans Actances 7:209-211 les ambiguïtés qui peuvent en résulter. ¹⁰ les participes adjectivaux (timba mane (manger+P1ADJ maison) "la maison où (on) mange" et les dérivés nominalisés (timbama "celui qui mange") relèvent d'une problématique différente. ¹¹ Les proverbes sont tirés du recueil de P. Hockings (1988).

procès de mourir "[Même] quand il y a des décès [par famine] (/la mort étant là), garde les [graines de] semence !".

Dans le cas des formes verbales non finies, il est donc possible d'identifier un actant-sujet qui a les mêmes propriétés que celui qui est en relation avec une forme finie, mais sa présence n'est nécessaire ni syntaxiquement, ni sémantiquement. En l'absence de tout argument nominal, une forme verbale non finie peut correspondre à la simple spécification en temps/mode/aspect d'un procès. C'est d'ailleurs ce que suggère très directement sa morphologie : une forme verbale non finie a nécessairement une spécification en mode/temps/aspect, mais il n'y a aucun phénomène d'accord manifestant une relation quelconque avec un ou des actant(s).

1.2.2. Le sujet et les formes verbales finies

L'ellipse de l'actant-sujet relève donc d'un phénomène très général en badaga. Sa signification est toutefois différente lorsqu'elle concerne une forme verbale finie puisqu'elle classe le badaga parmi les langues de type "pro-drop", --comme le latin et de très nombreuses langues¹²--, dans lesquelles la prédication ne requiert pas l'expression syntagmatique d'un constituant sujet. Une forme verbale finie constitue à elle seule (29b)un énoncé bien formé

29.a. naa oone ~ 29b. oone "je pars" aller+T1+1°

Cette propriété s'étend également aux formes verbales finies qui n'ont pas de spécification en personne (presque toutes les formes négatives ainsi que de nombreuses formes modales). Bien qu'en raison de ambiguïté sémantique de ces formes, l'occurrence d'énoncés totalement dépourvus d'actant soit plus rare, l'absence d'actant sujet n'altère pas la prédicativité des formes finies. Cf. ex.30 et cp. 31a,b et 31c:

- 30. barali ! "Que X vienne !"
 venir+OPT
- 31.a. naa mane.ga bappadille 31b. ama illi.ga bappadille noi maison.DAT venir+NEG1 lui ici.DAT venir+NEG1 "Il ne viendra pas ici"
- 31c. (naa nellu ettindu oone). indu bappadille
 (moi riz prendre+endu aller+Tl+1°) aujourd'hui venir+NEG1
 "(Je vais chercher mon riz) . Je ne viendrai pas aujourd'hui"

¹²Cf. l'inventaire non exhaustif fait par Launey (1994:43-44)

On trouve également en contexte :

- 32. eesa tiruku eegavadu ?

 combien fois dire+OBL

 "Combien de fois devrai-[je te le] répéter ?"
- 33. baNDi bappane.geTTa kaatuNDu ibbadu véhicule venir+P1ADV.jusqu'à attendre+PPROG=être+OBL "[Nous] devons attendre jusqu'à ce que la voiture arrive"
- 34. adunenda avva eenuu maaDule
 cela+ABL elle+RL qqch+-uu faire+NEG2
 "C'est pourquoi [ils] ne lui ont rien fait"

Une forme verbale finie diffère donc significativement d'une forme verbale non finie en ce qu'elle est structurellement¹³ porteuse d'une double spécification, l'une catégorielle en mode/temps/aspect, l'autre relationnelle impliquant que le procès (défini par ses modalités catégorielles) s'applique à quelque chose/quelqu'un. En s'appuyant sur les cas d'accord explicite entre un actant-sujet et un indice personnel (cf. ex. 29) on peut admettre que cet élément relationnel représente un "indice subjectal". Il est alors également permis de dire que les formes verbales finies ont, au niveau morphosyntaxique, une contrainte de "servitude subjectale" du même ordre que celle qui impose, en français, le pronom "il" dans "il pleut".

Au terme de cet examen du "sujet traditionnel" il apparaît qu'au moins trois éléments distincts peuvent, à un titre ou à un autre, être appelés "sujet": (1) l'actant-sujet des formes verbales non finies (pas de marque casuelle, place), (2) l'actant-sujet des formes verbales finies (mêmes propriétés + accord) et (3) l'indice subjectal des formes verbales finies, seul indispensable pour former un énoncé verbal. Il s'agit d'objets linguistiques différents: (1) et (2) sont des termes (ou des syntagmes) nominaux tandis que (3) est un affixe verbal et ils sont issus d'opérations distinctes: (1) représente l'expression plus ou moins directe sur la chaîne syntagmatique des arguments liés à la valence verbale tandis que (3) est issu de la prédication, i.e. de la nécessité de spécifier l'existence d'un terme auquel s'applique le verbe pour qu'il y ait effectivement mise en relation prédicative. Dans (2), on peut voir la mise en relation de ces deux opérations.

 $^{^{13}}$ L'absence d'expression segmentale explicite dans certains cas n'est qu'un fait très banal en linguistique (voir le temps "présent" en français).

A ce niveau, il serait probablement vain de vouloir trancher, la réponse dépendant essentiellement de ce qu'on cherche à caractériser et de la perspective dans laquelle on se situe. De ce point de vue, le but des recherches initiées par la grammaire générative est clair , il s'agit d'identifier un terme ayant au niveau syntaxique des propriétés particulières. Qu'en est-il des propriétés syntaxiques du sujet en badaga ?

1.3. Propriétés syntaxiques du sujet

Les études portant sur le sujet ont permis d'identifier certains comportements syntaxiques caractéristiques du sujet. Ces tests syntaxiques ont pour intérêt premier de pouvoir mettre en évidence les propriétés subjectales de termes qui sont dépourvus des propriétés codantes caractéristiques du sujet. Dans les langues dravidiennes, c'est à partir de ces tests que la notion de "sujet au datif" est apparue à propos d'énoncés exprimant la possession (35,38), le désir, la nécessité(37), les sensations (39), les caractéristiques (36), etc. tels que :

- 35. raaja.ga eraDu kunnave iddaru "le roi avait deux enfants" roi.DAT deux enfants être+T2+III°
- 36. enaga iiga eLavattu varsa aai aDade "j'ai 70 ans" moi+DAT maintenant 70 an devenir+PARF+3°N
- 37. enaga eraDu doose beeku "je veux deux crêpes de riz" moi.DAT deux crêpe vouloir
- 38. raaja.ga buumi sikkira "le roi a des terres" roi.DAT terre obtenir+T1+3°N
- 39. ama.ga arupu aai buTTa "Il eut soif" lui.DAT soif devenir+PA=XbuD+T2+3°

Deux recueils d'articles, celui de M. Verma (1976) et de M. Verma et K. Mohanan (1990) fournissent un panarama assez complet des problèmes posés par le "sujet" dans les langues indiennes. Dans le domaine dravidien, c'est à N. Shridhar que l'on doit les études les plus approfondies, sur le kannada. Les tests syntaxiques les plus couramment utilisés dans les langues indiennes sont la réflexivisation et certains faits liés à la coréférence en phrase complexe¹⁴.

¹⁴Cf. aussi Kachru (1970), Klaiman (1976) Abbi (1991). Certains des exemples badaga donnés dans cette section sont issus d'un questionnaire élaboré à partir des diverses publications sur le sujet..

1.3.1. Le test du réfléchi est inutilisable en badaga car le pronom taa qui peut correspondre à certains emplois du réfléchi à la troisième personne(40), d'une part, n'est pas systématiquement utilisé (41,42,43), et d'autre part, est principalement régi par l'insistance (44) ou la prééminence discursive du terme auquel il réfère (45).

S'il est effectivement fréquent de trouver le pronom taa lorsqu'il y a coréférence avec un sujet de troisième personne :

40. aa kuusu katti.yooge tanna gaaya maaDi buTTa ce enfant couteau.LOC sa (propre) blessure faire+PA=XbuD+T2+3° "Cet enfant s'est blessé avec un couteau"

son emploi n'est pas obligatoire. Un simple pronom de troisième personne peut y être substitué :

- 41. aarida manca amana kaala gaaya maadidane sauter+P2ADJ homme lui+RLG jambe+RLA blessure faire+PARF+3 M.
 "L'homme qui a sauté s'est blessé à la jambe" (sa jambe blessure-a fait")
- 42. ama.nee amaga raaja "Il est son propre maître" lui.INSIS lui+DAT roi
- 43. avva mandara sakti.yooge kuusu maaDi , evva maatiuNDa¹⁵ .

 elle+RLG sortilège force.LOC enfant faire+PA elle+RL changer+PPROG+T2+3

 ondu valiba eNNu aai buTTa

 un belle fille devenir+PA=XbuD+T2+3°

 "Grâce à son pouvoir magique, elle a créé un enfant et elle s'est

 transformée elle-même. Elle est devenue une belle femme"

L'emploi du pronom taa avec des inanimés est rare, mais pas impossible lorsqu'il y a véritablement insistance :

44. ottu tanna bisalu.nooge kattira , aale tingua atte ille soleil lui+RL lumière.LOC briller+T1+3°N mais lune ainsi être+NEG "Le soleil brille par sa propre lumière, mais pas la lune"

Enfin, le référent du pronom taa ne se trouve pas nécessairement dans le contexte immédiat. Il peut renvoyer à un des personnage principaux du récit, même fort éloigné textuellement.

Dans l'extrait suivant, le pronom taa dans tanna tamma "le frère cadet d'elle" est en coréférence avec le personnage principal araki "la démone" dont il est séparé par un épisode concernant un autre personnage eNNu "la fille" :

45. eraDu arakaru iddaru. ... aa araki.ga, ondu tamma. avaka eraDa. "Il y avait deux démons. Cette démone avait un frère. ils étaient deux.

aa eNNu emba daara, mamma ? ballaLada eNNu aDudu uNDiya.
Qui était cette fille, Oncle ? C'était la fille de Ballala, elle s'était couchée.
aaga aDuduNDibbane, innu jaamanooge eva eena maaDidiya.....
Alors pendant leur sommeil, quelque temps après, que fait-elle ?
emana nuula amaga kaTTi akke perati aDici buTTiya.....
elle attache le fil de celui-ci à celui-là, puis elle change les lits.
nuulu peruNDu aDade. tanna tamma, sari kariabeTTa, sattu buTTa.
Le fil avait été changé. Son frère [de la démone], et non pas Kariabetta, mourut."

 $^{^{15}}$ Dans cet exemple on remarquera en outre que c'est le radical "effectif" maat- "changer qqch" et non le radical "affectif" maar- "(se) changer" qui est utilisé.

La présence du pronom taa, dans l'exemple suivant (46), n'est donc pas déterminante de la qualité de "sujet" du terme au datif amaga. Il s'agit d'un emploi comparable à celui que l'on trouve dans l'exemple ((17) ci-dessus § 1.1.2) où le référent de taa n'est certainement pas un "sujet", mais un complément d'objet. Le pronom taa est clairement en relation avec un "topic" plutôt qu'avec un sujet.

- 1.3.2. Les tests de coréférence et d'effacement sont dans l'ensemble assez délicats à utiliser et peu probants en badaga, d'une part, parce que les actants nominaux peuvent en règle générale être omis (cf.§1.2) et d'autre part, parce que les procédés syntaxiques utilisés pour construire une phrase complexe (nominalisation, adverbialisation du verbe, discours rapporté au style direct...) sont très différents des procédés de subordination et de coordination utilisés dans les langues européennes à partir desquelles ils ont été élaborés.
- 1.3.2.1. L'effacement par coréférence est possible (46), mais n'est pas systématique (48a). Le type de construction et la place des arguments jouent un rôle essentiel. Dans un cas comme (46) où joogi est à la fois "sujet" de nenacana, le verbe principal, et de oopadu, le verbe dépendant, il n'y a pas répétition immédiate de deux termes identiques ayant même fonction. En outre, le rapprochement (48a), (48,b) et (46) montre qu'il n'est pas toujours évident de décider à quelle proposition, principale ou dépendante, appartient le terme initial:
- 46. joogi tanna mane.ga oopadu endu nenacana
 Joogi sa maison.DAT aller+OBL <""> penser+T1+3°M
 "Joogi veut aller chez lui / Joogi pense qu'il doit aller chez lui"
- 48.a. naa ii gelaca.va naaigee muDicine endu nenacane moi ce travail.RLA demain+INSIS finir+T1+1° <""> penser+T1+1°
 - b. ama ii gelacava naaigee muDicina endu nenacane
 lui finir+T1+3°M <""> penser+T1+1°
 - a. "Je pense terminer ce travail demain"
 - b. "Je pense qu'il terminera ce travail demain"

Quoi qu'il en soit, le rapprochement de l'énoncé suivant (49) avec (46) ne plaide pas en faveur des propriétés subjectales du terme au datif puisqu'il y a reprise de l'actant-sujet de la principale :

- 49. raama tanaga astara endu eegida Rama lui.DAT avoir_faim+T1+3°N <" "> dire+T2+3° "Rama dit avoir faim"
- 1.3.2.2. La possibilité (pas nécessairement utilisée) de "montée" d'un argument de la proposition dépendante dans la principale concerne le "sujet" (50b) et l'"objet" (51), mais non un terme au datif (52).
- 50.a. enga raama paDa.ga baa endu sari maaDideyo nous Rama cinema.DAT venir+IMP <" "> "d'accord" faire+Tl+I°ex
 - b. enga raama.na paDa.ga bappadu.ga sari maaDideyo nous Rama.RL cinema.DAT venir+NVb.DAT "d'accord" faire+Tl+I°ex

"Nous avons persuadé Rama de venir au cinéma"

"Rama", le sujet de *baa* "viens !" en (50a), est traité comme l'objet (marque RL) de *maaDideyo* (lit. "nous avons fait Rama d'accord") dans (50b).

Signalons en revanche, qu'un argument issu d'une relation indépendante du prédicat principal peut être "promu" "sujet au datif". Dans l'énoncé suivant "toi", l'objet attendu du verbe *kaai* "protéger", est extrait de la dépendante et apparaît comme terme ("sujet") au datif:

51. kaapatooduga ninaga obba.taa iddeeda protéger+NVb.DAT toi+DAT seul.EMP être+T2+1°+part. d'adresse (lit. "pour protéger, pour toi je suis toute seule") "Tu n'as que moi pour te protéger

Cette possibilité de "montée" d'un des actants s'observe également dans les constructions causatives (cf. Actances 5:95), mais ni dans un cas, ni dans l'autre elle ne concerne les actants au datif, qui restent au datif:

- 52. ama kuusu.ga arupu endu arada lui enfant.DAT soif <" "> savoir+T2+3° "il a compris que l'enfant avait soif"
- 1.3.2.3. Les tests mettant en évidence le rôle de "pivot" de l'un des actants se révèlent plus intéressants. Les constructions concernées impliquent un participe absolutif (PA)¹⁶, couramment utilisé pour enchaîner plusieurs propositions :
- 53. joogi mane.ga bandu, tindu, origi buTTa Joogi maison.DAT venir+PA manger+PA dormir+PA=XbuD+T2+3° "Joogi est rentré à la maison, a mangé et s'est couché"
- 54. avaka enna korici iTTu tandaara.

 eux moi+RL appeler+PA nourriture donner+Tl+III°

 "Ils m'appellent et [me] donne de la nourriture"

¹⁶ Ce participe est auusi appelé parfois "participe passé" car il est morphologiquement construit sur un thème 2 dit de "passé"; c'est en fait la moins marquée des formes suspensives (ne spécifiant que l'exécution positive du procès, cf. ex.(28) ci-dessus).

55. nanga eegooneenge palav'uuru kaTTi nanga baDugaru idduNDiddare nous dire+PlADV+comme nombreux village construire+PA nos Badagas être+PPROG+T1'+III° "Comme nous le disions, nos Badagas ont construit de nombreux villages et y habitent"

Cette forme de participe implique en principe la coréférence des sujets des diverses propositions.

Comme toujours, tous les actants nominaux peuvent être omis, y compris l'actant-sujet : bandu, tindu, origi buTTa "il est venu, il a mangé et il s'est couché"; lorsqu'il est exprimé, l'actant-sujet est, le plus souvent, soit en début d'énoncé, comme en (53) et (54) soit avant le verbe principal (cf.(55)), mais normalement il n'est pas répété, ni repris par un pronom dans les autres propositions.

L'usage du participe absolutif est donc en principe exclu a) lorsque deux propositions ont deux sujets distincts (cf. ex. (23) cidessus) et b) lorsqu'un terme a une fonction de sujet dans une proposition et une fonction de complément dans une autre. Dans ces deux cas on recourt à des formes suspensives d'un autre type (participes adverbiaux ou autres); comparer (56) ci-dessous avec (53) et (54).

56. joogi manega bandavane avve iTTu koTTa Joogi maison+DAT venir+PlADV mère nourriture donner+T2+3° "Quand Joogi est rentré à la maison, sa mère [lui] a donné à manger"

Comme ce dernier test syntaxique le montre, indépendamment de l'expression syntagmatique des actants-sujets, c'est donc bien la fonction de "sujet" qui conditionne l'emploi du participe absolutif.

1.3.2.4. La notion de sujet se revèle donc pertinente dans, au moins, deux grandes règles du badaga : celle du privilège de l'agent décrite ci-dessus § et celle du pivot d'un participe absolutif.

La règle d'affectation prioritaire de l'agent à la fonction sujet est stricte (avec un verbe simple). Lorsqu'il y a conflit entre un élément thématique dominant et un agent, c'est ce dernier qui domine la syntaxe, entrainant éventuellement la répétition ou la reprise anaphorique de l'élément thématique.

Dans l'exemple suivant, à partir de (c), l'agent est le serpent aavu tandis que l'élément thématique dominant reste eNNu "la jeune fille", ce qui entraîne, outre la répétition de eNNu au cas voulus, l'emploi du causatif saavisi "faire mourir" :

57. (a) [ii eNNu]....aav.a meTTi buTTara. (b) meTTi buDoone, (c) eNNu.ga saDana aavu tirigi, (d) ii eNN.a koTTi buTTu, (e) saavisi buTTa.

(a) [Cette jeune fille] marcha sur un serpent.(b) Quand elle marcha dessus, (c) le serpent s'étant brusquement retourné vers la fille [et] (d) ayant mordu cette fille, (e) il la fit mourir".

La règle concernant le sujet en tant que pivot d'un participe absolutif est moins stricte : d'une part, avec des verbes intransitifs, il est fréquent de trouver des sujets différents, cf. ex.(58,59), parfois même lorsque l'un des deux verbes est transitif, cf. ex.(60) d'autre part, il arrive dans les textes, assez rarement, que le pivot change de fonction d'une proposition à l'autre, cf. ex. (61) et (62) :

- 58. mee uudu daari ella toogi sudda aatu

 pluie battre+PA route tout(es) laver+PA propre devenir+T2+3°N

 "La pluie étant tombée, toutes les routes ont été lavées et sont devenues propres"
- 59. (naa oone); naa oogi bandu , jena aagi buTTa.

 moi aller+T1+1° :moi aller+PA venir+PA jour devenir=XbuD+3°N

 "(Je pars); je vous dis au revoir, le moment est arrivé"
- 60. kunnave hettu hesaru biitu , raaja bappile
 enfants mettre-au-monde+PA nom donner+PA roi venir+NEG2
 "[elle] ayant mis au monde les enfants, leur ayant donné un nom, le roi
 n'était pas revenu."
- 61. ivakella ooDi buDoone , tuuneeri ayya oogi, korici, eux+tous courir+PA=XbuD+p1ADV Tuneri Ayya aller+PA appeler+PA

amaga ondu ungara koTTudane lui+DAT un bague donner+PARF+3°M

"Alors que tous s'enfuyaient, Tuneri Ayya [y] alla, il (=l'Anglais) [l'] appela et lui donna une bague (symbole du pouvoir)"

Dans cet exemple, le personnage tuuneeri ayya est sujet de "aller", mais complément direct de "appeler", et bénéficiaire (repris par le datif amaga) de koTTudane "donner" qui ont tous deux le même sujet (non exprimé) "l'Anglais"; l'emploi du participe absolutif oogi est donc ici "irrégulier".

Dans l'exemple suivant (62) on constate une infraction "mineure" en (a) puisque le sujet; est, de fait, inclus dans l'ensemble "eux" sujet; de la première proposition, et une infraction "majeure" en (b): la double fonction (objet $_{\rm O}$ et sujet $_{\rm S}$) de eNNu entrainant sa répétition.

- 62. a. evaka; atte endu doDDa gauDa; eNN.a koricina.

 eux ainsi dire+PA Grand Gauda fille.RLA appeler+T1+3°M
 - b. eNN.a_O korici , eNNu_s alli.ga eeka appa endu bandara. fille.RLA appeler+PA fille là.DAT pourquoi père dire+PA venir+T1+3°N
 - a. "Ils $_{i}$ considèrent les choses ainsi et le Grand Gauda $_{j}$ appelle sa fille.
 - b. Ayant appelé sa $fille_0$, la $fille_s$ arrive là en disant "Qu'est-ce qu'il y a, Père ?"

Par rapport à cet ensemble de faits, que peut-on dire du comportement syntaxique des "sujets au datif" ? Que devient un énoncé à "sujet au datif" tel que (63a) "Sevana fut surpris" lorsqu'on l'associe avec une proposition ayant un sujet non marqué (63b) ?

- 63. a. sevana.ga aaciriya aatu "Sevana fut surpris" Sevana.DAT surprise devenir+T2+3°N
 - b. sevana aa jooli.ya keeta "Sevana a entendu la nouvelle" Sevana ce nouvelle.RL entendre+T2+3°

Plusieurs stratégies sont possibles, notamment :a) le maintien de deux propositions indépendantes (ce qu'un questionnaire proposant une phrase complexe peut faire apparaître, par exemple dans (64)) ; l'emploi d'un participe adverbial qui ne nécessite pas la coréférence des sujets, cf. ex.(65) ; c) l'alignement, quand cela est possible, des deux propositions sur le modèle au datif, ex.(66,67); d) l'alignement de la structure au datif sur le modèle par l'emploi d'un transitif verbe tel que paDu "éprouver", cf.ex.(68,69,70); e) l'emploi d'un participe absolutif avec un pivot liant "sujet- absolutif" et "sujet-datif", cf. ex.(71,72,73).

- a) N_{DAT} V1 # N_{ABS} V2:
- 64. ama.ga muuru eNNu iddaare ;
 lui.DAT trois fille être+T1'+III°
 adu.nooge modal eNNu.ga maduve maaDoodu endu nenaca
 cela.LOC première fille.DAT mariage faire+ProN <"">> penser+T1+3°
 "Il a 3 filles et veut marier la première"
- b) N_{ABS} $V1_{PADV}$ N_{DAT} V2
- 65. ama iTTu maaDoodu.na nooDoone ama.ga oTTe asututu lui nourriture faire+ProN.RLA voir+PADV lui.DAT estomac être_affamé+T2+3°N "En voyant préparer le repas, il eut faim"

Dans ces deux premiers exemples les "sujets" conservent leurs marquages casuels respectifs : DAT - ABS en (64), ABS - DAT en (65).

L'enchaînement de deux propositions acceptant une structure dative rend possibles l'utilisation du participe absolutif et la non répétition du "sujet au datif" :

- c) $N_{DAT} V1_{PA} [0_{DAT}] V2$
- 66. beLLa.ga negaDi iDutu jara banda
 Bella.DAT rhume attraper+PA fièvre venir+T2+3°
 "Bella a attrapé un rhume et eu de la fièvre"
- 67. aa kuusu.ga kaaru beeku'mbadugaai koopa bandutu
 ce garçon.DAT voiture vouloir dire+NVb+pour colère venir+T2+3°N
 (lit. "à cause du fait qu'il voulait une voiture, ce garçon a été pris
 de colère"

 "Voulant une voiture, le garçon s'est mis en colère"

Le plus souvent, cependant, on observe l'alignement des deux propositions sur une structure à l'absolutif, soit par l'emploi d'une structure attributive avec un verbe de type "être", "devenir" (70), soit par l'emploi d'un verbe transitif "faible" de type "éprouver" (68,69). Les deux propositions ont ainsi des sujets à l'absolutif, pouvant être liés par un participe absolutif

- d) N_{ABS} $V1_{PA}$ N_{ABS} V2
- 68. aa kuusu kaaru beeku'ndu koopa paTTitu [Cp. avec 67]

 ce garçon voiture vouloir dire+PA colère éprouver+T2+3°N

 (lit. "ce garçon en disant "je veux une voiture" s'est mis en colère")

 "Voulant une voiture, le garçon s'est mis en colère"
- 69. sevana aa jooli.ya keetu aaciriya paTTa [Cp. 63 et 69,71]
 Sevana ce nouvelle.RL entendre+PA surprise éprouver+T2+3°
 "En entendant cette nouvelle, Sevana a été surpris"
- 70. ama arupu aadavane¹⁷ kaapi kudupaduga ooda lui soif devenir+P1ADV café boire+pour aller+T2+3 "Etant assoiffé, il est allé boire un café"

Le dernier cas, également assez fréquent, est celui où un participe absolutif lie un sujet à l'absolutif, généralement effacé, et un "sujet au datif", toujours présent :

e) $[0_{ABS}]$ $V1_{PA}$ N_{DAT} V2

BIBLINTHEQUE &

- 71. aa jooli.ya keetu sevana.ga aaciriya aatu ce nouvelle.RL entendre+PA Sevana.DAT surprise devenir+T2+3°N "En entendant cette nouvelle, Sevana fut surpris"
- 72. iTT.a nooDi enaga asu aatu [Cp. avec 65]
 nourriture.RLA voir+PA moi+DAT faim devenir+T2+3°N
 "En voyant le repas, j'ai eu faim"
- 73. alli.ya raaja maati beeTe.ga bappane , ii eNN.a <u>nooDi</u>
 là.RL roi fils chasse.DAT venir+PlADV ce fille.RLA voir+PA
 ava ama.ga appara hiDutu buTTa.
 elle lui.DAT beaucoup aimer+PA=XbuD+T2+3°
 "Quand le fils du roi vint chasser, il vit cette fille et en fut épris"

Que conclure ? Peut-on dire que les tests syntaxiques confirme l'impression --amplifiée par les traductions-- que les termes au datif sont des "sujets" ? Aucun ne semble suffisamment probant en badaga pour soutenir une telle affirmation. Les tests de réflexivisation renvoient manifestement à une autre problématique (celle du thème ou du "topic") qu'à la stricte fonction syntaxique de sujet.

¹⁷L'emploi adjectival d'un nom est un fait banal en badaga, il est confirmé dans des exemples tels que *naa aa kuusu asu aaiNDibbane nooDide* (lit. "j'ai vu l'enfant quand il était dans l'état d'être affamé") "J'ai vu l'enfant affamé" dans lequel c'est le verbe "être" iru (ici ibbane) spécifique des animés qui est employé, excluant la possibilité de considérer la "faim" comme sujet grammatical.

Les tests d'effacement des actants relèvent d'une propriété syntaxique trop générale en badaga pour être aptes à singulariser le sujet.

Des deux propriétés que nous avons retenues ci-dessus (§ 1.3.2.4.) comme fondamentalement liées à la fonction syntaxique de sujet, la première, la priorité de l'agent, est inapplicable puisqu'un "sujet au datif" est, par définition pourrait-on dire, "non agent", la seconde, celle de "pivot" dans une construction à participe absolutif nécessite plus d'attention.

Il est probablement exact que c'est effectivement la coréférence du terme au datif qui permet, dans les exemples de types c) et e), et l'occurrence du participe absolutif et l'effacement des sujets. Mais il est moins certain de pouvoir prouver qu'il est syntaxiquement le "sujet". D'une part, dans les exemples de type c) il n'est pas absolument nécessaire de considérer le terme au datif comme le pivot syntaxique : rien n'interdit a priori de les analyser comme l'enchaînement de deux propositions comportant des verbes intransitifs (ayant les abstraits "rhume", "fièvre", "colère" comme sujets) pour lesquels la règle de coréférence des sujets n'est pas absolue (cf. ci-dessus ex.58-60). D'autre part, dans les exemples de type e), on remarque que le terme au datif est nécessairement syntagmatiquement présent, ce qui est à mettre en parallèle à la fois, avec les emplois déviants du participe absolutif qui entraîne également une reprise ou une répétition du l'actant (cf. ex.(61) et (62)) et avec les répétitions de l'actant eNNu dans l'exemple (57). Or, ce qui entraîne la répétition ou la reprise de l'actant dans ces exemples, --outre sa prééminence sémantique ou discursive--, c'est précisément son changement de fonction grammaticale. Si, en dépit des grandes facilités d'ellipse de la langue, il y a nécessairement reprise du sujet dans une structure est au datif, c'est vraisemblablement que les deux fonctions, "sujet à l'absolutif" et "sujet au datif", ne sont pas syntaxiquement identiques, pas totalement "superposables". En d'autres termes, on peut dire que l'actant au datif est assez faiblement grammaticalisé en "sujet" en badaga.

De ce tour d'horizon des propriétés subjectales, il ressort que la notion de sujet en badaga est beaucoup moins évidente qu'elle ne pouvait paraître à première vue. Les propriétés codantes, sémantiques et syntaxiques ne semblent pas converger en un faisceau cohérent désignant irréfutablement tel élément comme "le sujet". Elles se dispersent sur, au moins, trois éléments : 1)l'indice subjectal, intégré à la forme verbale, il est un élément essentiel de la prédication ; 2) l'actant-sujet (syntagme nominal) à l'absolutif, il réunit dans le meilleur des cas des propriétés codantes (cas, accord), sémantiques (agent), syntaxiques (terme pivot dans les constructions à participe absolutif) et thématiques (position initiale), mais hormis le marquage casuel, ou plus exactement l'absence de marquage, toutes ces propriétés peuvent venir à manquer : l'accord avec le verbe peut être absent, le rôle sémantique peut être différent, la règle du pivot n'est pas absolue et les propriétés thématiques peuvent être reportées sur un autre terme ; 3) l'actant au datif, il réunit certaines propriétés thématiques (position initiale) et syntaxiques, mais aucune n'est totalement fiable.

Non seulement il y a trois éléments pouvant prétendre au titre de "sujet", mais il suffit d'un simple énoncé de trois mots pour tout remettre en question :

74. nii enaga iDattara "Je t'aime" toi moi+DAT aimer+T1+3+N

Même au niveau linguistique, cet énoncé est bien troublant : aucun des trois éléments ne répond aux caractéristiques attendues :

1. L'affixe subjectal -ara du verbe iDi "aimer" (mais "saisir, attraper" dans une construction accusative) est de 3ème personne neutre, le procès est validé, spatiotemporellement et relationnellement, i.e. la forme verbale atteste que l'événement est asserté positivement et s'applique à quelque chose/quelqu'un, mais l'indice subjectal est figé, indéterminé et ne s'accorde avec aucun des actants.

2. Le terme nii est à l'absolutif, en position initiale, mais il ne s'accorde pas avec le verbe et il n'est pas agent.

3. Le terme enaga que la traduction fait apparaître comme un sujet, --et qui est généralement considéré comme un des exemples de sujet au datif--, n'est pas en position initiale et ses propriétés thématiques sont, pour le moins, incertaines.

Lequel de ces trois éléments est le sujet ?

La conclusion immédiate que l'on est tenté de tirer de ce récapitulatif est que le sujet est "diffus" en badaga, mais ceci n'est guère satisfaisant. Pourquoi le sujet est-il diffus en badaga ?

Avant de répondre, il est nécessaire de reposer quelques questions préliminaires

2. Prédication et actance

Que cherche-t-on à identifier ?

S'il s'agit d'identifier parmi les termes nominaux celui qui présente une relation morphosyntaxique privilégiée avec le verbe, ce sera toujours en badaga un terme à l'absolutif, la fonction sujet ainsi définie ayant précisément pour effet de neutraliser l'expression casuelle du rôle sémantique de ce terme.

S'il s'agit d'identifier un élément indispensable à la prédication verbale, c'est l'indice subjectal qui remplit ce rôle.

S'il s'agit d'identifier un terme jouant un rôle particulier dans la syntaxe, dans la structuration des énoncés, alors le problème est tout autre.

Faisons un bref rappel de la façon dont s'est développée cette problématique.

La recherche des propriétés subjectales est née d'une nécessité théorique, à un moment donné de l'histoire de la grammaire générative18, d'identifier sans ambiguïté une relation grammaticale particulière à laquelle faisaient référence certaines règles, transformationnelles ou non. De ce point de vue, le badaga est une langue à sujet "faible": il y a peu de règles, peu de contraintes grammaticales qui requièrent l'identification d'un sujet. En concentrant les recherches sur les propriétés syntaxiques des termes au datif, la grammaire générative a incontestablement mis en évidence qu'ils possédaient certaines propriétés caractéristiques du sujet. Il s'aqit d'un acquis important, notamment dans le domaine typologique, puisqu'il concerne toutes les familles de lanques parlées en Inde et qu'il a été pris comme un des traits caractéristiques de cette "aire linguistique" (cf. Masica 1976). Toutefois, plus les recherches se sont développées, plus la diversité a ressurgi d'où le titre révélateur de l'article d'Anvita Abbi "Identity crisis of dative subjects and experiencer nominals in Indian languages" (1991). Le champ de la variation s'est ouvert : variation de langue à langue, variation

¹⁸ Certaines études plus récentes faites dans ce cadre théorique, telles que celle de K.A. Jayaseelan (1990) propose une analyse différente selon laquelle la construction appelée à sujet au datif dépend essentiellement du paramètre "pro-drop" de la langue et d'une règle de "scrambling". Ces constructions auraient ainsi "an underlying pro subject at S-structure" et le NP au datif serait en fait "left-adjoined to S" (p.272). Analyse qui est plus proche de celle que je propose cidessous pour le badaga qu'une analyse en terme de sujet.

syntaxique, variation sémantique ... et il n'est certainement pas clos¹⁹. C'est dans cette perspective de variation que je tracerai à gros traits les "mécanismes", ensemble des propriétés et des règles de structuration propre à la langue, qui construisent ce que l'on a appelé le "sujet syntaxique", permettent la singularité des termes au datif et rendent la notion de sujet "diffuse" en badaga.

En concentrant les recherches sur la notion de "sujet" les linguistes dravidianistes ont singulièrement isolé le problème des termes au datif d'un ensemble de questions plus fondamentales sur la structure des énoncés dans ces langues.

Premier point, mineur et reconnu de tous, le marquage au datif n'est qu'une des possibilités, la plus représentative, de marquage de certains termes jouant un rôle syntaxique privilégié; d'autres marques sont possibles (en badaga DAT, LOC, ABL et diverses postpositions cf. ci-dessous ex.75a,c,h).

Second point, rarement évoqué, la logique du "sujet au datif" est implicitement anthropocentrique, elle tend à confondre ce qui ressort des propriétés structurelles de la langue et la prééminence des individus humains dans la communication, leur aptitude fondamentale à fournir les actants centraux de l'énoncé (Cp.ex.75c et d : le premier sera généralement considéré comme une instance de sujet au datif, mais non le second).

Dernier point, reconnu mais marginalisé, le problème des "sujets au datif" concerne tout autant les énoncés non verbaux que les énoncés verbaux (cf. ex.75a,b,c).

Attestons cette diversité en rassemblant quelques énoncés présentant des affinités structurelles.

Variation énoncé avec verbe (75d,f,g,h)/énoncé sans verbe (c,e) ainsi que (75a,b) parallèles aux énoncés verbaux déjà cités (35,39); variation du marquage casuel DAT ou LOC (d,g) ou postposition (c); variation DAT/ABL/ABS (h); variation animé(c)/inanimé(d):

¹⁹Il y a un domaine de variation qui, à ma connaissance, n'à guère été abordé jusqu'à maintenant, c'est celui de la variation des propriétés syntaxiques des sujets au datif à l'intérieur d'une même langue : ce n'est probablement pas un hasard si, parmi les exemples donnés en badaga, l'énoncé qui résiste le plus à l'enchaînement avec une structure accusative est celui qui met en jeu deux actants animés (ex.64) tandis que les énoncés comportant un abstrait (faim, soif..), formant plus ou moins des expressions lexicalisées, répondent plus facilement aux tests syntaxiques.

75.a. avaka.ga appara kunnave eux.DAT beaucoup enfants

- b. aa kuusu.ga appara asupu ce enfant.DAT beaucoup faim
- c. ava saare aasaga sakti elle auprès tant puissance
- d. ii mora.dooge uu aDade
 ce arbre.LOC fleur être+T1+3°N
- f. kottiga suri muLLu aDade chat.DAT acéré griffe être+t1+3°N

"Ils ont beaucoup d'enfants"
[Cp. ex.(35)]

"Cet enfant a très faim" [Cp. ex.(39)]

"Elle a une telle puissance"

"Cet arbre a des fleurs"

"(La commune de) Ketti a 15 villages"

"Les chats ont des griffes acérées"

des griffes acérées"

- g. kottiya kai kaalunoo suri muLLu aDade "Les pattes des chats ont

chat.RL main pied.LOC acéré griffe être+t1+3°N

La question des "sujets" au datif trahit une problématique sujet-verbe qui s'est généralisée en logique sujet-prédicat, je vais essayer de montrer que la prédominence syntaxique des termes au datif relève d'une autre stratégie linguistique qui se manifeste de façon plus évidente dans les énoncés non verbaux.

Ceci nécessite un examen quelque peu attentif des structures non verbales.

2.1. La prédication dans les énoncés non verbaux

Toute discussion sur la notion de sujet rejoint inévitablement la question fondamentale de la prédication : qu'est-ce qui constitue un énoncé bien formé dans une langue.

2.1.1. Les relations constitutives de l'énoncé

L'énoncé assertif simple requiert en badaga l'expression formelle d'une relation. Cette nécessité s'exprime par l'existence de deux schémas d'énoncé minimal, l'un pour les énoncés verbaux V*x dans lequel * lie le verbe et l'indice subjectal, l'autre pour les énoncés non verbaux, B*P dans lequel * lie deux termes B, la base et P, le prédicat, tous deux pouvant être soit des syntagmes nominaux soit des syntagmes adverbiaux.

Le schéma non verbal minimal présente quatre variantes en fonction du marquage (m) de l'un ou de l'autre terme :

B*P , B*Pm , Bm*P , Bm*Pm.

Illustrons les trois premiers schémas, les plus courants, dans leur version la plus simple, mettant en jeu des syntagmes nominaux et des marques casuelles ; l'ordre base - prédicat est strict :

- 76. haNa hage ; hiTTu naTTu (PRV 812b)
 argent discorde; nourriture amitié
 "L'argent c'est la discorde ; la nourriture c'est l'amitié"
- 77. aane.ya baara aane.ga ; iruppu.na baara iuruppu.ga (PRV 637) éléphant.RL poids éléphant.DAT fourmi.RL poids fourmi.DAT "Le poids de l'éléphant, c'est pour l'éléphant; Le poids de la fourmi, c'est pour la fourmi."
- 78. kakkuva.doo katti ; kai.yoo saraNa (PRV 409b)

 pli du bras.LOC couteau main.LOC salutations
 "Dans le creux du bras, il y a un couteau ;

 dans la main, il y a des salutations [humbles]" [=hypocrisie]

Première remarque, la relation n'est pas limitée à une relation équative entre les deux syntagmes ; la langue exploite tous les schémas logiquement possibles à ce niveau de complexité. La relation d'identification n'apparaît que lorsque les deux syntagmes sont dépourvus de marque sinon le sémantisme de la relation est spécifié par la marque casuelle (ou tout autre élément de localisation) sur l'un ou l'autre des syntagmes.

Seconde remarque, les énoncés non verbaux ne sont pas des énoncés marginaux en badaga. Dépourvus de marque de temps, ils sont plus fréquents dans la conversation *hic et nunc* et dans les proverbes (abondamment cités ici en raison de leur simplicité) que dans les récits, mais ils peuvent avoir un degré de complexité équivalent à ceux des énoncés verbaux :

Soit par exemple l'énoncé suivant dans lequel le prédicat ondu piriya "un désir" est en relation avec une proposition complexe [nangaarabadu(e)mbadu] dominé par le nom verbal embadu (du verbe "dire") ayant (comme le PA endu avec les verbes) la fonction d'introduire du discours direct "le fait de "..."" ici instancié par arabadu , nom verbal de ari "savoir", ce qui pourrait se traduire littéralement par "[il y avait] un désir, le fait de savoir (/de s'informer) au sujet de.. (...patti)" ; le tout concernant une personne "lui" : tana.ga (lui.DAT).

79. (iiga, iiga bandu iiga bandu), tanaga [nanga nilagiriyoo ibba baDu-garu kurumaru kootaru todavaru irularu itte maake nilagiriyoo mundaanda iddu, vaaJke naDattidavaka patti arabaduumbadu] tanaga ondu piriya.
"(Alors, ainsi),lui, sur ceux qui vivaient dans nos Nilgiris, les Badagas, les Kurumbas, les Kotas, les Todas et les Irulas qui vivaient ainsi dans les Nilgiris depuis le début, il eut le désir de s'informer"

Troisième remarque, bien que dans la plupart des cas on puisse rétablir un verbe ("être" ou autre), certains énoncés, tels les proverbes cités, ou la structure possessive de type *idu ennadu* "cela c'est le mien", ne l'acceptent pas.

Dans les énoncés non verbaux les relations se signalent essentiellement par l'ordre des termes et le marquage casuel.

2.1.2. Les propriétés prédicatives acquises

Un second ensemble de faits, peut-être plus inhabituel, caractérise cette langue : tout syntagme employé comme prédicat acquiert certaines propriétés caractéristiques du verbe : il devient prédicable et relationnel.

Prédicable au sens où l'est une forme verbale finie, c'est à dire que les notions contenues dans les syntagmes prédicatifs sont alors conçues comme des propriétés, simples ou complexes, dont on asserte (/questionne/met en doute) qu'elles sont validées par un argument : Ceci est particulièrement visible dans l'exemple (78) dont le prédicat pourrait être glosé par "j'asserte qu'il y a quelque chose qui "est couteau", d'où "il y a [un] couteau", mais de même en (77) "j'asserte qu'il y a quelque chose qui "est pour l'éléphant", etc. Contrairement à ce qui se passe pour les verbes, cette modification de statut ne s'accompagne d'aucune modification formelle: il n'y a pas dans les prédicats non verbaux d'indice de prédicativité équivalent à l'indice subjectal des verbes finis.

La seconde propriété que confère le statut de prédicat est son caractère relationnel. En badaga, un terme nominal ne peut avoir que des déterminations, adjectivales ou génitives²⁰; il ne peut pas régir un complément marqué par un cas sémantique (i.e. autre que le relateur grammatical RLG dit "génitif"). Ainsi on ne peut pas dire "la maison dans le bois", on est obligé d'insérer un élément verbal pour établir cette relation kaaDu.nooge aDuva mane (forêt.LOC être+P1ADJ maison) "la maison qui est dans le bois" (voir aussi la première partie de l'exemple (79) " *les bijoux sur une fille"). Par contre, lorsqu'un nominal est en fonction de prédicat, il peut régir librement toutes sortes de compléments:

 $^{^{20}}$ La même caractéristique a été relevé par Jayaseelan (1988:95) à propos d'une autre langue dravidienne, le malayalam, qui exclut même le génitif (probablement moins grammaticalisé que le relateur du badaga).

- . 80. (heNNu.ga ikkida bangara) gooDe.ya meele suNNa fille.DAT mettre+P1ADJ bijou mur.RLG sur chaux "Les bijoux mis à une fille [sont comme] la chaux sur un mur" i.e. inséparables
 - 81. (gauDa.ga ondu gaDige); gauDa uuru.ga gaDige (PRV 727a)
 chef.DAT un serviteur chef village.DAT serviteur
 "(Le chef a un serviteur); [mais] le chef est un serviteur pour le
 village"

Tout élément en fonction de prédicat (terme ou syntagme) devient donc un prédicable, nécessairement soumis à une opération de mise en relation prédicative. Bien qu'elle n'ait pas de manifestation morphologique, cette opération est de même type que celle qui lie l'indice subjectal au verbe. Afin d'éviter toute confusion, on appellera cette opération, la validation argumentale. Qu'elle porte sur un élément verbal (elle alors notée simplement Vx) ou non verbal (notée P(x)), c'est, en badaga, une relation à un seul argument. Ceci n'est pas contradictoire avec le caractère relationnel du prédicat, que nous avons également mis en évidence, qui lui, relève d'un autre type de relation que nous allons examiner ci-dessous

2.1.3. La contrainte relationnelle

L'ambigité formelle des prédicat non verbaux (une même forme nominale peut être actant ou prédicat) et leur indétermination (voir ci-desssous) imposent, pour que l'énoncé soit bien formé, une seconde contrainte, qui n'existe pas pour les verbes, la nécessité d'exprimer syntagmatiquement à quoi s'applique le prédicat, d'où la présence nécessaire de la base dans ce type d'énoncé (B * P). Il s'agit d'une relation d'un tout autre ordre que celle que nous venons de voir ; le terme qui semble s'imposer pour la désigner est celui proposé par M. Launey (1994), d'"application" dans Une grammaire omniprédicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique.

2.2. Vers un autre logique : les relations d'application

Le principe d'application est issu de la nécessaire distiction entre "place d'argument par rapport à un prédicable , et groupe argument qui représente une dénomination de la valeur référentielle assignée à cette place"²¹ (Launey 1994:280) dans les langues où le

 $^{^{21}}$ La 7ème des 44 propositions sur la prédication et l'opposition verbo-nominale.que l'auteur formule dans sa conclusion. Je n'ai extrait ici que quelques citations qui

groupe sujet n'est pas indispensable, la forme verbale faisant à elle seule énoncé (cf. supra § 1.2.2 type "pro-drop"). Dans de nombreuses langues de ce type, la fonction subjectale (comme éventuellement d'autres fonctions argumentales) est représentée par un affixe sur le verbe qui sature la prédication (ce que j'ai appelé pour le badaga la validation argumentale). Le groupe nominal sujet représente un ajout morphologique, mais ne complète pas un schéma insaturé. La relation qui lie l'indice fonctionnel au groupe nominal est dite dans ce cas "application subjectale", qui est "le fait d'associer un prédicat à un sujet" (ibid.p.34). En badaga on peut l'utiliser sans hésitation pour exprimer la relation entre l'actant-sujet (traditionnel) et le verbe décrite dans la première partie (cf. § 1.1)

On reconnait ainsi, dans l'exemple (2) repris ici, une application subjectale associant l'actant-sujet beelamaada à l'indice -ina de 3ème personne masculin représentant un argument du verbe qu'il explicite 22

"Bela Mada dort"

L'innovation, --cruciale pour notre propos--, de Launey est qu'il distingue deux types essentiels d'application, l'application argumentale, telle l'application subjectale que nous venons de voir, et l'application situationnelle "de la construction prédicative qu'est la phrase : on applique non seulement le prédicat à son sujet, mais aussi l'ensemble de la relation prédicative, avec son sujet (ou ses arguments), à une situation de référence" (p.35). Cette seconde application, généralement "immatérielle" est rarement reconnue (cf. toutefois selon l'auteur la distinction entre "jugement thétiques" et "jugements catégoriques" de Kuroda (1973)). Il ajoute tout au long de l'ouvrage nombre de précisions sur son fonctionnement ; faute de place, nous ne retiendrons que quelques citations essentielles pour notre hypothèse, celle qui postule:

- "une contrainte probablement universelle : il ne peut pas exister d'énoncé prédicatif non saturé²³, c.-à-d. dépourvu d'application. Si cette contrainte existe, c'est celle qui empêche les impersonnels nominaux"
- "L'existence de "Quelque N" doit donc être située [...] dans le réseau des coordonnées construit à partir de la situation" (1994:227).

ou encore les propositions 32 et 33 p.285 :

servaient directement mon propos, mais nombre de ces généralisations trouvent un écho positif en badaga et apportent un éclairage intéressant à certains problèmes ²²La morphosyntaxe du badaga étant différente de celle du nahuatl, c'est bien ici le groupe nominal dans sa globalité qui est en référence avec l'affixe. ²³A la différence des prédicats non verbaux, une forme verbale finie est "saturée" par sa double spécification en temps/mode/aspect et en indice subjectal cf. note 6.

(32) - Les prédicables verbaux se prêtent à la fois à l'application argumentale et à l'application situationnelle (33) - Les prédicats non verbaux ne connaissent que l'une de ces formes d'application, soit argumentale (en nahuatl : les noms), soit situationnelle (en nahuatl : les locatifs).

Les deux types d'application existent bien évidemment en badaga comme dans toute langue. La notion d'application situationnelle semble pouvoir être utilisée dans le sens donné par l'auteur pour rendre compte des énoncés non verbaux de type existenciels-situés"24 Bm * P dans lesquels la marque m de la base (B) est instanciée par un élément de localisation spatiale ou temporelle (par une marque casuelle LOC, DAT, ABL ou tout autre substitut ainsi que par les suffixes verbaux (PADV, HYP (cf. ex.(27)), PA, etc.) précisant tous la situation dans laquelle la prédication est valable.

C'est une application de ce type qui lie kakkuvadoo "dans le pli du bras" à katti "il y a un couteau" et kaiyoo "dans la main" à saraNa "il y a des salutations" dans l'exemple (78) ci-dessus.

Les faits observés en badaga, confirmeraient ainsi le fait qu'il n'existe pas de prédicat nominal sans application, mais, à l'inverse de ce qui se passe en nahuatl, ils invitent à poser, pour les noms également, l'alternative situationnelle qui n'existe que pour les locatifs en nahuatl.

La problématique devient intéressante si on l'étend aux énoncés non verbaux de type B * P et B * Pm. On peut se demander s'il s'agit, dans ces structures, d'une application de type argumental (alignement sur le modèle verbal) ou situationnelle (alignement sur le modèle existenciel-situé Bm * P). Il est tentant à première vue de voir dans ces structures, notamment dans le type "équatif", une application subjectale de même type que celle qui lie l'indice du verbe et l'actant-sujet. Il n'est pourtant pas sûr que ce soit le cas²5. Plusieurs arguments militent à l'encontre de cette hypothèse. En effet, nous avons vu ci-dessus que d'une part, (i) les noms sont, en badaga (et dans d'autres langues dravidiennes, cf. ci-dessus § 2.1.2 et note 20), par nature, non relationnels, le terme instancié dans la base ne peut donc en aucun cas être considéré comme la projection d'un argument du nom , il n'appartient à aucune structure

²⁴C'est ainsi que je les ai appellés dans ma thèse (1991), parfois aussi "existenciels-localisés" (cf.Montaut & Pilot-Raichoor, 1994:103).
25 ou du moins pas toujours le cas; il faudrait faire une analyse plus poussée des énoncés à prédicat non substantif, qualifiant ou adverbiaux, pour écarter absolument l'application argumentale.

argumentale initiale. et que d'autre part, (ii) la fonction argumentale est saturée par l'indice fictif attribué par le statut de de prédicat, mais ce que cet indice valide, c'est tout le prédicat dans son ensemble. La validation argumentale atteste que, étant donné une relation "x être discorde" (ex.76) ou "x être pour l'éléphant" (ex.77), il y a bien au moins un argument qui la valide. A ce niveau la prédication est close sur elle-même comme on l'observe dans les énoncés Bm * P(x) où elle crée des prédicats d'existence "il y a...". Dans les énoncés de types "équatifs" (B*P(x)) et locatifs (B*Pm(x)), la base non marquée n'est pas en relation avec un indice précis interne au constituant prédicatif, mais de même que la base marquée est en relation globale avec le prédicat existenciel, elle est.en relation globale avec le prédicat. (iii) Enfin, les relations qui lient un prédicat non verbal P (ou Pm) à sa base B sont de nature sensiblement différente de celle qui lie un indice verbal à l'actant sujet. Dans le cas du verbe, on peut véritablement parler d'explicitation d'un argument interne au verbe (faisant partie de sa valence) et il y a toujours stricte identité référentielle entre l'indice subjectal et l'actant-sujet. Dans le cas des énoncés non verbaux, la relation sémantique qui s'établit entre l'indice fictif produit par la validation argumentale et la base est une relation d'identification lâche, partielle, entre deux ensembles notionnels, du type " ça , c'est (comme) ça" (cf.ex.81) ou d'inclusion dans un ensemble, mais jamais d'identité stricte. Les exemples de type et (81) n'admettraient d'ailleurs pas de verbe copule dont l'indice subjectal véritable impliquerait l'identité totale.

Nous sommes donc amené à poser que, quel que soit leur type, situatif, équatif ou locatif, les énoncés nominaux n'ont pas de véritable application argumentale, que toutes les relations sont fondamentalement issues d'une application situationnelle. A partir de cette hypothèse, je propose une extension, une adaptation, --peut-être erronée, que l'auteur m'en excuse--, de la notion d'application situationnelle identifiée par Launey (1994). En badaga, ce type d'application ne serait pas limité à des localisations spatio-tempo-relles, mais se serait étendu à des localisations sur des entités individués, des actants. Dans cette perspective, l'apparent parallélisme qui existe avec les relations verbales peut s'exprimer en

termes de relations "pseudo-argumentales" (pseudo-sujet, pseudo-complément, etc.) signifiant qu'elles présentent des affinités d'encodage avec les relations argumentales (par ex. absence de marque casuelle sur la base pseudo-subjectale), mais qu'elles sont issues d'une procédure de mise en relation distincte.

2.2.1. Propriétés des applications argumentale et situationnelle

Pour le badaga, quelques propriétés semblent pouvoir être avancées :

On peut supposer que l'application argumentale a des conditions
de mise en oeuvre relativement strictes : elle ne s'applique qu'une
fois, elle est fondamentalement bijective : à un argument du verbe
correspond un seul argument syntagmatique (sauf cas particuliers de
coordination, causatif, etc.) et elle est soumise à des restrictions
sémantiques importantes, la contrainte de l'identité référentielle
stricte pour le sujet et aussi la contrainte de la relation agentpatient (cf. ci-dessus § 1.1.2). Elle précède l'application
situationnelle.

A l'application situationnelle, on attribuera des propriétés moins strictes. En badaga, on considérera d'abord qu'elle est fondamentalement récursive. Ensuite, on admettra que la relation sémantique de localisation peut se réduire dans certains cas à une relation d'identification lâche²⁶.

La récursivité est une propriété importante qui rend parfaitement compte de la structure d'enchâssement caractéristique du badaga. Les conditions de validation de la prédication tendent à se préciser selon un ordre linéaire (non strict), représentant plus ou moins un ordre thématique, allant du plus général au plus spécifique, inverse de l'ordre d'application.

Ainsi, dans l'exemple suivant, le prédicat mare "il y a une excuse" est d'abord appliqué à kannu.ga "pour l'oeil", -- de la même manière que dans la première partie du proverbe ondu hore "un fardeau" est appliqué à tale.ga "pour la tête"--, puis l'ensemble "il y une excuse pour l'oeil" est appliqué à maai.ga "pour la belle-mère":

80. (tale.ga ondu hore); [maai.ga] [[kaNNu.ga] [mare]]

belle-mère.DAT oeil.DAT excuse

"(Pour la tête, c'est un fardeau;)

pour la belle-mère ce [n']est [qu']une excuse pour l'oeil" (PRV 395)

Du point de vue inverse, celui de l'ordre thématique, le rétrécissement de la situation de validation du prédicat est visible dans l'exemple suivant : d'une situation spatio-temporelle, elle se précise à un individu, puis à un terme, pseudo-sujet (non marqué) "la soif" :

²⁶Cette seconde proposition est théoriquement moins évidente et demande à être précisée et justifiée. Disons très brièvement qu'à un certain niveau d'abstraction la localisation peut peut-être être considérée comme une variante particulière d'un système d'identification/différentiation entre deux ensembles.

81. [guDi.ga seebane] [[[ama.ga] [[arupu] [daasti]]]
temple.DAT joindre+PlADV lui.DAT soif trop
"En arrivant au temple, il eut très soif"

[N.B.Dans ces deux exemples, les deux derniers termes peuvent, à eux seuls, former un énoncé.]

C'est manisfestement cette propriété de récursivité qui crèe une illusion de dépendance, tendant dans une succession linéaire B - A à faire interpréter le terme B comme un argument de A (kaNNu.ga "pour l'oeil" en (80)) lorsque l'ensemble B-A est appliqué globalement à un terme supplémentaire [[C] [[B][A]]x].

Ajoutons que la propriété de récursivité doit être assortie de restrictions (que je ne suis pas en mesure de formuler précisément) : très étendue en ce qui concerne les éléments véritablements situatifs ("circonstants" ?), elle est beaucoup plus contrainte en ce qui concerne les "pseudo-arguments".

D'autre part, l'application situationnelle n'est pas soumise aux mêmes contraintes ni sémantiques (cf. ci-dessous d).), ni probablement morphosyntaxiques.:

Alors que l'explicitation d'un argument de verbe est restreinte à un terme purement nominal (ou nominalisé), l'application quasi-subjectale admet comme base des termes adverbiaux,): indu soovaara "Aujourd'hui, c'est lundi"

Ainsi précisée, la distinction de ces deux types d'application semble fournir un outil précieux pour expliquer certains faits de la syntaxe du badaga.

Les relations d'application ont l'avantage d'être formulées dans des termes généraux, ne faisant aucune allusion à la morphosyntaxe des langues particulières, la seule notion requise est celle de "prédicat". Un des problèmes rarement abordés en linguistique générale est celui de la fonction des termes des énoncés non verbaux; on se contente le plus souvent de rétablir une copule, ce qui permet de revenir à des fonctions familières "sujet de", "attribut" etc. Or, le badaga est une langue qui possède des énoncés non verbaux variés et complexes qui nécessitent une analyse plus précise, ce que permet la notion d'application.

2.2.2. Analyse applicationnelle de quelques faits de syntaxe

L'analyse en termes d'application situationnelle (dans certains cas pseudo-argumentale) imposée aux énoncés non verbaux pourrait

apparaître artificielle si elle ne rendait compte de certains faits en dehors de son domaine.

Requise pour la description des énoncés existenciels-situés (Bm * P), l'application situationnelle fournit une explication satisfaisante à un certain nombre de problèmes. Citons quelques exemples.

- a) C'est bien évidemment en termes d'application situationnelle qu'on traitera le "sujet au datif": la conjonction des propriétés structurelle de la langue (la récursivité de l'application) et de la saillance propre aux termes à référent humain, associées à des propriétés thématiques, le désigne comme le terme syntaxiquement dominant de l'énoncé. Lorsque les propriétés thématiques viennent à manquer, il reste un actant central de l'énoncé, mais pas nécessairement dominant (cf. ci-dessous, la ré-analyse de l'exemple 74)
- b) Les énoncés non verbaux peuvent être analysés par une (ou plusieurs cf. ex.79) application(s) situationnelle(s) pseudo-argumentale (75a,76)) ou non (78):

75.a. [[avaka.ga][appara kunnave]] "Ils ont beaucoup d'enfants" eux.DAT beaucoup enfants

tandis que les énoncés verbaux peuvent présenter une composition des deux types d'application, dans l'exemple (35) repris ici, subjectale entre le verbe et "deux enfants", puis situationnelle sur "le roi":

- 35. [[raaja.ga] [[eraDu kunnave] [iddaru]]] "le roi avait deux enfants" roi.DAT deux enfants être+T2+III°
- Par contre, l'énoncé verbal cité en (74) "je t'aime", reste paradoxal c) puisqu'ayant un prédicat verbal, lexicalisé en "aimer" et donc avec des arguments faisant partie de sa "valence", il a les potentialités nécessaires à une application argumentale. Néanmoins, c'est en terme d'application situationnelle qu'il semble s'analyser le plus justement. On y retrouve précisémment les caractéristiques qui nous ont permis de décrire les énoncés non verbaux : le verbe iDi intrinsèquement transitif "saisir" apparaît sous une forme figée impersonnelle, c'est, comme pour les énoncés non verbaux, une prédication close sur elle-même "il y quelque chose de saisissant/captivant", à partir de laquelle les actants se distribuent comme des pseudo-arguments, l'un, pseudo-sujet nii "toi, en relation d'identification lâche avec le prédicat (ce quelque chose qui est captivant) " et un terme enaga "moi+DAT" désignant très précisément à quoi s'applique le prédicat. Si les actants étaient directement dépendants du verbe, issus d'une application argumentale, une telle interprétation serait impossible en raison de la contrainte sémantique sur l'agent d'un verbe transitif.
- d) C'est également parce qu'ils sont issus d'une application situationnelle, et non strictement argumentale, que certains agents peuvent apparaître avec une marque casuelle, (lorsque le prédicat est une locution verbo-nominale (cf. ex.19) ou un verbe à une forme indéterminée (cf. ex.20,75h)), ou encore, à l'inverse, que, dans les énoncés non verbaux, une forme à l'absolutif (avec une relation sémantiquement neutralisée) se subsitue parfois à un datif :
- 83. naa (/enaga) enna sineegidana kooDa koopa "Je suis faché avec mon ami" moi / moi+DAT moi+RL ami+RL avec colère (bien qu'il n'y ait pas d'identité référentielle entre "moi" et "colère")
- e) Les faits de grammaticalisation, relevés à propos du sujet au datif (en phrase complexe, etc.) relèvent naturellement de sa position syntaxique dominante, mais les faits concommittants, c'est-à-dire la perte des propriétés subjectales de certains termes à l'absolutif ("faim", "soif") s'expliquent également assez bien par la récursivité de l'application qui tend à les rendre coalescent au verbe.

f) Le sémantisme des termes au datif : possesseur, expérient, porteur d'une caractéristique...(cf. ex35-39) découle littéralement du nom de l'opération qui les produit "s'appliquer à". Il n'est pas étonnant que le cas DATif, (spatialement un directionnel) sans être toujours requis, soit néanmoins privilégié.

Ces quelques exemples ne visent qu'à souligner que l'analyse proposée permet de dégager une certaine cohérence dans nombre de faits difficilement explicables. Il ne s'agit bien évidemment que d'une ébauche très grossière qui reste à préciser et à affiner.

Il semble néanmoins que l'analyse en termes d'applications permette une interprétation plus respectueuse qu'une analyse en termes de sujet (et surtout de 'sujet au datif'), et de la morphosyntaxe et de la sémantique de la langue.

Elle permet en outre de maintenir distincts le niveau des relations grammaticales et celui de la visée communicative. Le caractère "diffus" du terme appelé "sujet" résulte de la diversité des possibilités de dissociation (voire d'absence) entre les valeurs thématique et actancielle, (pseudo-argument, argument, indice subjectal (i.s.)) qui sont à l'origine des "propriétés subjectales":

Au regroupement du sujet prototypique : { thème +argument + i.s.}., s'opposent des dissociations telles que : { (thème + pseudo-argument) - (argument.+ i.s.)}.: "sujet syntaxique" - "sujet grammatical" { (pseudo-argument) - (i.s.) : actant - verbe impersonnel etc.

Par rapport à d'autres langues, plus manifestement structurées sur un schéma binaire, on semble assister en badaga a une dispersion du thématique : les constituants de la situation "'s'égrènent" sur l'axe linéaire jusqu'à la prédication finale.

La force, la "prégnance" du mode de structuration situatif se manifeste par sa capacité à intégrer comme "actants centraux" de l'énoncé des éléments autonomes (i.e. non argumentalement dépendants du prédicat) et même à attirer dans ses principes d'organisation des actants issus d'autres relations (argumentale :cf. ex.(51) *"pour te protéger, je suis seule" -> "pour protéger, pour toi (DAT), je suis seule" ou nominale : enna gelasa keTTatu "mon travail est gâché" -> enaga gelasa keTTatu "pour moi, le travail est gâché").

L'utilisation qui est faite des deux types d'application dans les relations impliquant deux participants semble, en outre, indiquer une sorte de spécialisation, l'application argumentale étant associée de manière prototypique avec la logique verbale agentive tandis que l'application situationnelle représente une logique d'affectation²⁷, notion qui a par ailleurs dans les langues dravidiennes une réalité certaine (cf. Paramasivam 1979). Structure accusative et structure situative représenteraient ainsi les deux pôles de l'axe de transitivité au centre duquel se trouveraient les verbes orientés "effectifs" d'un côté, "affectifs" de l'autre, ces derniers n'ayant pas perdus les potentialités d'agentivité qui sont exclues dans les structures situatives.

L'hypothèse que je propose à partir des thèses de M. Launey est donc la suivante : non seulement les deux types d'application paraissent fondés, mais il semble aussi qu'il existe des langues, comme le badaga, dans lesquelles l'application situationnelle, loin d'être immatérielle, est explicitement réalisée et connait une extension beaucoup plus importante que l'application argumentale.

Si l analyse proposée a quelque fondement, elle est typologiquement intéressante puisqu'elle indiquerait que, comme bien d'autres langues, le badaga fonde l'énoncé sur la relation prédicative, mais, qu'à l'inverse de langues mieux connues qui ont généralisé l'application argumentale, telles les langues omniprécatives comme le nahuatl ou les langues intégrant le maximum d'indices ou d'arguments dans le prédicat comme le tcherkesse (cf. Paris:1991) ou l'esquimau (cf. Mennecier 1991), le badaga appartiendrait à un type, peut-être peu courant²⁸, de langues qui ont généralisé l'application situationnelle

²⁷cf. l'article de Mohanan & Mohanan 1990 qui interprétent les sujets au datif comme étant la conjonction de deux cas [but] ("goal") et [patient].
28ou peu reconnu.? Il n'est peut-être pas impossible que des langues qui résistent à l'analyse en sujet (comme le birman ? cf. D.bernot 1992-1993) se prêtent mieux à ce type d'analyse.)

Références

- Abbi A., 1991. "Identity crisis of dative subjects and experiencer nominals in Indian languages". International Journal of Dravidian Linguistics XX,1:1-50.
- Bernot D., 1992-1993. "Economie d'actants et de marques en birman". Modèles linguistiques, 14, 2:155-178.
- Bloch J., 1946. Structure grammaticale des langues dravidiennes. Paris, Adrien-Maisonneuve
- Hockings P., 1988. Counsel from the Ancients. A study of Badaga proverbs, prayers, omens and curses Berlin, Mouton de Gruyter.
- Jayaseelan K., 1988. Complex predicates and 0-Theory", in W. Wilkins (ed.) Syntax and Semantics, vol. 21, Thematic Relations, New-York, Academic Press, pp.91-111.
- Jayaseelan K., 1990. "The dative subject construction and the Pro-Drop parameter", in Verma & Mohanan, pp.269-283.
- Kachru Y., 1970. "The syntax of ko-sentences in Hindi-Urdu". University of Illinois, Papers in Linguistics 2,2.
- Klaiman M., 1976, "On the status of the subjecthood hierarchy in Hindi". International Journal of Dravidian Linguistics, 8,1:17-31.
- Keenan E., 1976. "Towards a universal definition of "subject""in Li, C.. (ed.) Subject and Topic .New-York, Academic Press.pp.303-333.
- Kuroda, S., 1973. "Le jugement thétique et le jugement catégorique: exemples tirés de la syntaxe japonaise". Langages 30:81-110.
- Launey M. ,1994. Une grammaire omniprédicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique. Paris, CNRS editions.
- Lazard G., 1994. L'actance. Paris, P.U.F.

OPT

PA

mode optatif

participe absolutif

- Masica C., 1976. Defining a linguistic area: South Asia. Chicago, University of Chicago Press.
- Mohanan K et Mohanan T., 1990. "Dative subjects in Malayalam: Semantic information in syntax" in Verma & Mohanan 1990, pp.43-57.
- Montaut A. et Pilot-Raichoor C. 1994. "Sémantique actancielle et cas morphologiques en Hindi et en badaga". Langages,113:90-112.

 Mennecier Ph., 1991. "Questionnaire Rivalc : l'esquimau". Actances 5:5-26.

 Paris C.,1991. "Questionnaire Rivalc : le tcherkesse". Actances 5:27-66.
- Plilot-Raichoor C., 1993. "La marque de l'objet en badaga". Actances
- Pilot-Raichoor C., 1991. "Questionnaire Rivalc: le badaga". Actances 5:67-100
- Sridhar S., 1976 "The notion of 'subject' in Kannada", in Verma ,1976., pp.212-239.
- Steever S., 1987. The serial verb formation in the Dravidian languages. Delhi, Motilal Banarsidass.
- Verma M., 1976 The notion of subject in South Asian languages. Madison, University of Wisconsin.
- Verma M. et Mohanan K., 1990. Experiencer Subjects in South Asian languages. Standford, The Standford Linguistics Association.

Abréviations

ABL	ablatif	PARF	parfait
ABS	absolutif	POT	mode potentiel
CAUS	causatif	PlADJ	participe adjectival inaccompli
DAT	datif	P2ADJ	participe adjectival accompli
EMP	particule d'emphase	Pladv	participe adverbial inaccompli
HYP	hypothétique	ProN	suffixe pronominal
IMP	mode impératif	RL	relateur
INSIS	particule d'insistance	RLA	relateur dit "accusatif
LOC	locatif	RLG	relateur dit "génitif"
NEG	négatif	=XPCT	auxiliaire de potentiel
NEG1	négatif inaccompli	=XPOTNEG	auxiliaire de potentiel négatif
NEG2	négatif accompli	=XPROG	auxiliaire de progressif
NVb	nom verbal	<"">	"(en disant que) :"";
OBL	mode obligatif		